

Monsieur Jérôme VIAUD
Maire
Mairie de Grasse
Place du Petit Puy
06130 GRASSE

A l'attention de : Madame Alexandra TCHOBANIAN HERITEAU

N/réf : 2023D/383-VG/EGA/DR/EM

Objet : examen conjoint - révision allégée n°2- PLU Grasse - réalisation d'un jardin pédagogique

Monsieur le Maire,

Je vous remercie d'avoir convié le Parc naturel des Préalpes d'Azur à l'examen conjoint de la révision allégée n°2 du PLU de Grasse auquel mes équipes n'ont malheureusement pas pu assister. Elle porte sur des dispositions permettant d'établir un projet de jardin pédagogique nécessitant, entre autres, de déclasser un espace boisé.

Concrètement le projet se situe hors du périmètre du Parc, toutefois ce dossier a été abordé à la commission «Avis-cadre de Vie » du 10 mai 2023, en l'absence des services de la commune, lors d'une première sollicitation dont le processus administratif n'était pas arrivé à terme.

Aussi lors de cette session, la commission a pu apprécier la qualité de ce projet et a proposé, pour un maximum de synergie sur le territoire, une mise en relation avec le « Jardin Botanique de la Flore des Alpes Maritimes » qui débute son activité à Gréolières avec l'appui du programme LEADER (Beth Marshall : 07-86-04-15-37 ; bethjanemarshall@hotmail.com ; <https://www.ibam.fr>). Selon le calendrier de réalisation de chaque projet, celui de Gréolières pourrait être « pépinière » de celui de Grasse.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président
Maire de Gourdon,



Eric MELE

Copies pour information :

- . délégués de la commune de Grasse au PNR
- . Gabriel BOUILLON, chargé de mission en charge de l'agriculture pour la CA Pays de Grasse

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR • 1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiery • Tél 04 92 42 08 63

E.mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.parc-prealpesdazur.fr